

Se poser les bonnes questions sur son projet d'installation

L'installation est un moment clé : elle est le point de départ d'une carrière professionnelle. Elle doit donc être mûrement réfléchie car elle engage le porteur de projet sur une longue durée, fréquemment de 15 ans minimum. Les engagements sont de différents ordres (économique, humain, de travail...) et envers divers partenaires : cédant, futur(e) associé(e), banquier, notaire, famille...

S'installer engendre de nouvelles responsabilités et nécessite de savoir prendre des décisions et saisir les opportunités dans un contexte de volatilité des prix, de manque de visibilité à moyen terme et d'évolution des attentes de la société en matière de consommation et d'environnement.

Etre capable de prendre du recul et savoir se poser les bonnes questions devient essentiel pour anticiper, s'adapter, innover et donc mener à bien son projet, pérenniser son exploitation agricole.



Objectifs

- Maîtriser les enjeux de l'installation en agriculture, qu'ils soient économique, social, environnemental et personnel ;
- Se familiariser avec les documents administratifs et les démarches à réaliser dans le cadre de l'installation ;
- Créer des liens entre porteurs de projet, en responsabilité d'une exploitation à très court terme et positionner leur projet dans la diversité de l'agriculture.

Durée

- 3 journées

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du PAI

Calvados : 02 31 70 25 09
Manche : 02 33 06 46 69
Orne : 02 33 31 49 05
Eure : 02 32 28 73 84
Seine-Maritime : 02 35 12 50 91

Pré requis

Avoir un projet d'installation défini : lieu d'exploitation, système et productions.

Avoir réalisé, dans la mesure du possible, une pré-étude technico-économique de votre projet.

Avoir un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) agréé.